



HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS
Façades sur rue - Plafond

- 6m - 9m
- 7m - 10m
- 9m - 12m
- 12m - 15m
- 15m - 18m
- 18m - 21m
- 26m
- 31m

— Marge de recul

⚠ Dépassement exceptionnel du plafond de hauteur

--- Limite de zone

UC : Zone mixte, centre-ville
 UG : Zone mixte, grand collectif
 UP : Zone mixte, habitat pavillonnaire
 UF : Zone mixte, habitat de faubourg
 UM : Zone mixte, en mutation
 UR : Zone mixte, à restructurer
 UV : Zone mixte, ZAC du Plateau
 UIC : Zone mixte, ZAC Ivry-Confluences
 UA : Zone d'activités économiques
 UE : Zone d'équipements

IVRY
 V/SEINE

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Direction des Bâtiments Communaux
 Bureau d'Etudes Municipal - BD SIG

PLAN LOCAL D'URBANISME
MIS EN COMPATIBILITE
4b - Document graphique
PLAN DES FORMES URBAINES

Date : _____ Ech : 1/3500